

FDF

Appel à un pacte Wallonie-Bruxelles^{P.Sa.}

Mis en ligne le 23/05/2005

Le président du FDF Olivier Maingain invite Wallons et Bruxellois à une union aussi économique. Il y voit un des moyens pour briser le carcan flamand.

A l'évidence, les longues tractations sur Bruxelles-Hal-Vilvorde et la riposte flamande dans la périphérie ont revigoré le FDF. Meurtri par le scrutin de 2004, qui l'a chassé du pouvoir régional où il siégeait depuis 1989, le parti francophonissime est confronté à des arbitrages douloureux en vue des communales de 2006. Mais il a retrouvé la «niaque» sur son terrain favori: le linguistico-institutionnel.

Ainsi, lors du congrès réunissant une centaine de membres, samedi à l'ULB, le président Olivier Maingain a voulu montrer que le FDF a pris la main, côté francophone, et compte la garder. Il a rappelé que dès septembre, il avait suggéré dans «La Libre» l'extension des pouvoirs de la Communauté française. Ce qui était «à deux doigts d'aboutir», avec d'autres avancées qu'il a expliquées aux militants. *«Un fait novateur (...) Jamais les francophones n'ont été susceptibles d'obtenir un tel résultat, brisant le carcan autour de Bruxelles en intégrant les communes à facilités dans l'espace Wallonie-Bruxelles».* Il a assuré que c'est à l'instigation du FDF que les francophones ont résisté car *«dire non ne suffisait pas. Il fallait rappeler le prix à payer pour tout débat institutionnel: l'élargissement de Bruxelles».*

Résister au confédéralisme

Pour l'avenir, M. Maingain invite les francophones *«à considérer ce qui était mis sur la table comme base de négociation».* Selon

lui, *«il serait naïf et sot de croire que le débat institutionnel sera reporté aux calendes grecques. Les communales 2006 seront mises à profit par les partis flamands pour essayer d'empêcher l'expression démocratique des francophones»*. Il prône donc le dépôt de listes dans une quinzaine de communes de la large périphérie bruxelloise pour y démontrer le poids francophone.

«Le débat, prévient-il, reviendra au plus tard après les législatives 2007 et portera sur le projet confédéraliste flamand. Le «non» ne suffira pas: il faut préparer une réponse forte. Je lance à la Région wallonne et à la Région bruxelloise un appel à conclure un pacte d'unité, avec des fondements économiques forts. (...) La solidarité ne doit pas être que culturelle. (...) Il n'y a pas de fatalité mais il n'y aura pas de redressement wallon s'il ne s'appuie pas sur Bruxelles. Les Flamands l'ont compris et ça explique qu'ils veulent le confédéralisme, pas le séparatisme: l'autonomie chez eux mais sans lâcher Bruxelles». En septembre, il soumettra la trame de ce pacte aux partis francophones, *«qui ont deux ans pour se préparer en ne comptant que sur eux-mêmes»*.

«Gangrène» flamande

M. Maingain insiste: *«il faut briser le carcan. Laisser Bruxelles dans un Etat flamand qui se construit, c'est livrer Bruxelles à la Flandre à terme»*. Il en veut pour preuve que dans les récentes négociations, *«tous les partis flamands ont tenu des propos virulents, avec menace de scinder la sécurité sociale»*. Pour lui, Spirit est loin d'être seul en cause. Cela dit, samedi, il a refusé d'assimiler tous les partis flamands au Vlaams Belang, comme des militants le suggéraient.

Eric Libert, député fédéral et échevin à Rhode-St-Genèse, est allé un peu plus loin, déclarant que *«le nationalisme d'extrême droite a gangrené tous les partis flamands (...) Il n'y a plus de modérés (...), il n'y a que des flamingants (...) avides de revanche»*. Il estime que l'exécutif flamand a adopté *«un comportement racial discriminatoire; et ce n'est ni un abus de langage, ni une exagération. Ils sont blessés; ils ne sont que plus dangereux; mais ils ne sont pas pour autant devenus plus intelligents»*. Il assure, en effet, que les représailles annoncées en périphérie sont *«vaines ou impossibles à appliquer»*.

C'est unanime que le congrès a adopté la résolution rappelant la

position du parti, appelant à la fermeté francophone et réclamant l'élargissement de Bruxelles. Plus tôt dans la matinée, à la suite d'un exposé du sénateur François Roelants du Vivier et d'un débat, il avait approuvé, à la quasi unanimité, le projet de Constitution européenne.

© La Libre Belgique 2005